



26^{ème} congrès de l'ANEM

Discours final d'Henri NAYROU, Président 2008-2010 de l'ANEM

Pontarlier - 22 octobre 2010

Monsieur le Ministre

Monsieur le Préfet

Monsieur le Président

Madame la Secrétaire générale

Mesdames et Messieurs les Parlementaires

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs membres de l'ANEM

« Maintenant, c'est l'heure », voilà le titre d'une jolie chanson néo-zélandaise à l'adresse des voyageurs qui vont quitter l'île.

Après deux ans de secrétaire général et deux ans de présidence, l'heure est maintenant venue de transmettre le flambeau à Vincent DESCOEUR et Chantal ROBIN-RODRIGO. Je le fais avec l'esprit inquiet, ma conscience tranquille et le cœur en bandoulière.

Vous ne pouvez pas imaginer avec quelle ferveur j'ai pris ces responsabilités. Moi, enfant de la montagne ariégeoise, à la tête de cette ANEM, dépositaire de valeurs indestructibles, du moins je l'espère, chargée d'histoire, conduite par des leaders prestigieux, que je salue, menée par une formidable équipe permanente superbement commandée par Pierre Bretel avec les chargés de mission, Hervé, les deux Olivier, Sandrine, Chantal, Aurore, Macarena que je remercie aussi avec chaleur par ces 4 années de collaboration.

Oui, moi élu montagnard choisi pour mener le combat collectif des intérêts de nos massifs, à la fois avec et face au gouvernement, face aux idées reçues, au poids du nombre, parfois même face au mépris de grands cerveaux formatés pour concevoir la France de demain entre vingt buildings et des heures et des heures d'attente entre l'espoir en berne et l'effacement des matricules, bref j'arrête là.

J'ai retrouvé comme par enchantement mon premier discours de Président, le 24 octobre 2008 à Saint-Flour. J'y disais en conclusion que la montagne était en danger et je me proposais d'aider le pouvoir à la mettre à l'abri des turpitudes, de l'oubli et du désespoir.

La situation n'a pas évolué. Elle a même empiré et nul en haut lieu ne semble s'en émouvoir comme si :

- 4,7 millions d'habitants vivant sur 25 % de notre territoire devaient assumer leur choix de résidence à leurs dépens.
- Comme si l'avenir de notre société était inéluctablement scellé entre hyperconcentration urbaine d'un côté et désertification rurale de l'autre.
- Comme si la loi Montagne de 1985 et notamment ses articles 1, 3 et 8 n'existaient pas.

Je ne tiens pas ici à dresser à nouveau ici un bilan forcément parcellaire de deux ans, mais j'ai bien peur que, même parti de haut si l'on continue de descendre plus bas, on va finir par trouver du pétrole.

Remarquez, ça servirait ces jours-ci, mais aussi plus tard !

Je dis et je redis que le constat n'est pas satisfaisant. Je répète que la montagne a beaucoup d'atouts à apporter à notre pays et à notre société. Je rappelle ses atouts naturels, l'eau, la forêt et leurs déclinaisons à l'infini, mais aussi les vertus apaisantes de la vie en altitude, comme nul ne semble le contester en vacances ou en week-end.

J'insiste notamment sur une donnée qui est pour moi une évidence, un partenariat ville-montagne vieille comme le monde, mais qu'il faudrait au plus vite remettre au goût du jour, aux attentes du moment, des citoyens et des clients, et qui sait, en s'adossant peut-être aux modifications climatiques à venir.

La montagne mérite d'être réinventée, en ces temps de recherche de bien-être, de remise en forme, d'air pur, de retour à la nature, tous bienfaits qui pourraient regrouper en un seul mot MONTAGNOTHERAPIE, comme quelqu'un en 1929, a eu le bon goût d'inventer la balnéo et la thalassothérapie.

Ne vous précipitez pas sur vos calepins, j'ai fait déposer la marque pour l'Ariège...

Je ne dis pas cela au hasard. Il faut trouver des voies nouvelles pour l'avenir de la montagne. Il faut être créatifs, aux aguets, parce qu'en dépit des prédictions des grands cerveaux concentrationnaires, je continue de croire à un retournement de tendance démographique.

Il faut, il faut, il faut...

Il fallait une volonté politique et il n'y en a toujours pas. Il fallait un projet ambitieux et il n'y a pas eu de projet tout court.

EN 2008, j'étais parti tout feu tout flamme pour tenter de relancer quelque chose de positif qui pouvait nourrir quelques espoirs. Mais cet espoir s'est fracassé sur les diverses réformes traitant du financement et de l'organisation des collectivités territoriales qui ont pollué les débats de l'ANEM au point de faire vaciller le parti de la Montagne sur ses bases historiques.

Je le dis avec gravité, et avec regret.

Outre la perte de temps pour reprendre l'offensive, comme nos territoires et nos adhérents l'espéraient, j'ai eu, nous avons été contraints avec Vincent DESCOEUR, Pierre BRETTEL et toute l'équipe de l'ANEM, de jouer en défense, constamment en défense, à camper devant nos 22, puis devant notre ligne de but, pour tout à la fois, devant les réformes en

rafale, caler une doctrine dans le respect de la diversité à vocation unitaire de l'ANEM, pour faire perdurer l'esprit de notre association et assurer sa pérennité. Il m'est arrivé de flipper et je ne souhaite pas en dire plus.

Mais je ne peux tout de même pas passer par pertes et profits les périls qui guettent nos collectivités de Montagne pouvant conduire à l'asphyxie, sans parler du grand bazar de la réforme territoriale. Quelle que soit l'issue de la CMP de mercredi prochain, quelle que soient les opinions de chacun à l'aune de sa conscience politique ou de ses intérêts particuliers, il est évident que la Montagne a tout à perdre dans cette situation tant au niveau de sa représentativité, de la territorialisation, de l'éloignement des points de décision et de la dilution de ses élus dans les magmas urbains.

Ma bête noire, c'est le conseiller territorial à propos duquel j'ai eu l'occasion de dire à l'Assemblée que cette superposition du mandat de conseiller général et conseiller régional était aussi cohérente que le mariage « d'un rhinocéros avec une lampe à souder ».

François BROTTESS vient de proposer que l'ANEM puisse analyser dans des délais adéquats les décisions prises par la CMP du 3 novembre sur la réforme des collectivités territoriales. J'approuve cette capacité de notre Association à faire preuve de réactivité dès lors que les fondements de l'avenir de nos montagnes sont menacés par des choix qu'une majorité de nos adhérents juge inacceptables.

Il appartient à présent à Vincent DESCOEUR et à la secrétaire générale Chantal ROBIN-RODRIGO, de nous indiquer le chemin et de le baliser. La transition est naturelle dans mon propos et dans l'esprit de l'ANEM.

J'ai ainsi œuvré avec Vincent comme avec Martial SADDIER à travailler en osmose, en binôme, en cohérence, en confiance. Secrétaire général, président, c'est pareil. Vincent a vite pris la mesure du poste, des enjeux, de la grandeur de l'ANEM, de ses impératifs, des attentes des élus de la montagne. Vincent sait de quoi il parle. La montagne, la ruralité, leur destin, il connaît. Il sait d'où il vient, il sait où il va. Et il dispose de cet atout incomparable qui fait passer parfois les pilules amères. Il a de l'humour.

Bon vent, cher Vincent !

Je suis heureux aussi d'avoir mis en route Chantal, comme François l'avait fait avec moi en 2008. À l'ANEM, on coopte plus qu'on élit ! Nous avons choisi collectivement Chantal, non parce qu'elle est une femme, mais parce qu'elle est une femme de caractère, ce qui n'est pas du tout pareil à nos yeux. Elle est aussi une députée, une conseillère générale pugnace, aux convictions affirmées, au style direct à tous les sens du terme. Avec Chantal, le binôme ANEM est entre de bonnes mains, et j'ajouterai que notre Association témoignera ainsi que la montagne n'a pas de leçon à recevoir d'autres territoires en matière de société matriarcale, et je sais de quoi je parle.

Vincent, Chantal, vous allez poursuivre les combats pour le respect du concept montagnard. Ils vont être rudes. Vous allez devoir préserver l'ANEM dans son unité, mot à ne pas confondre avec uniformité. Là aussi, ça risque de secouer.

Faites bien ! Faites aussi savoir sans excès, mais aussi sans indulgence. Forts de votre légitimité, fort de tout le vécu de l'ANEM, nous vous faisons confiance pour avancer sans rien lâcher sur l'essentiel, sur la représentativité montagnarde.

Je salue à cette occasion Michel MERCIER, ministre, mais aussi homme de terrain chaleureux et pragmatique. Monsieur le ministre, je ne doute pas un seul instant de votre sincérité à promouvoir un équilibre territorial digne de ce nom, mais je doute par contre de celle des plus hautes instances à conserver en l'état les corps intermédiaires, pourtant garants de nos grands équilibres.

Voilà, j'ai dit ce que j'avais sur le cœur à l'heure où je quitte la présidence. Je m'efface sans nostalgie, ni regret, ni remord au terme de quatre années de vive intensité, de grande exigence, de joies et parfois de tristesse.

Ce fût à titre personnel, une tranche de vie exceptionnelle, au milieu de vous, les soirs de congrès en chantant, où dans les réunions départementales, pour relier les fils d'une complicité d'un respect réciproque, au cours des rallyes automobiles impayables à la découverte des terroirs magnifiques et des senteurs d'autrefois, des cerises par ci, des champignons par là, du chamois encore et des vins savoureux ailleurs et cet accueil extraordinaire que sait réserver mieux que quiconque le peuple des montagnes.

Je veux vous dire en conclusion que j'ai été fier et heureux d'avoir servi l'ANEM et je souhaite le rester longtemps. Heureux, j'ai dit pourquoi. Fier, comme l'a dit Saturnin FABRE, d'avoir tenu la bougie droite.

Vincent, Chantal et les autres, merci de continuer à tenir la bougie droite.